



District Aube de Football
Commission Départementale de l'Arbitrage
Saison 2018-2019
Procès-Verbal n°9

Réunion du jeudi 23 mai 2019 à 18h50

Président de séance : RAYBAUDI Thierry

Présents : BANRY Jean-Michel (arrivé à 19h30 car retenu par la CD) ; BIDAULT François (CDPA) ; BOURDIER Sébastien ; GOMAS Yohann ; GOMAS Olivier ; PEREIRA José et SPAY Nicolas.

Excusés : BOUGE Cédric (représentant du Comité Directeur) ; CUNY Francis et PREMOSELLI Bernard

Thierry RAYBAUDI, Président de la CDA, ouvre la séance à 18h50

1. PREAMBULE ET APPROBATION DU PV n°8

La CDA félicite vivement Julien OLIVEIRA suite à son admission à l'examen JAF et remercie l'ensemble des participants à cette réussite.

Le PV 8 est approuvé par des membres présents.

2. COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

2.1 Courriels reçus

Le 25.04 Farid EL BOUSSAIDI envoi à la CDA un mail destiné à la Commission de Discipline pour expliquer son absence à convocation. Il fournit un justificatif le 27.04.

Le 25.04 Théo OSSENT demande comment se fait le défraiement en cas d'absence d'une ou des deux équipes. En pareil cas, l'arbitre doit produire un rapport et sera indemnisé des kilomètres parcourus par le DAF.

Le 25.04 Alexandre PACHECO PIRES questionne sur le mode de règlement des frais d'arbitre en coupe jeune.

Le 25.04 Thierry LEMOINE demande s'il est possible à un arbitre d'officier sur deux matchs le même jour. La CFA autorise depuis janvier 2019 d'arbitrer deux matchs à condition de ne pas occuper deux fois le poste de central.

Le 25.04 Kenny TRANSLER corrige un rapport disciplinaire car il s'est trompé sur l'identité du fautif. Son courriel est transmis à la Commission des Compétitions pour mise à jour du dossier avant la Commission de Discipline. Kenny fait le 29.04 un retour d'expérience suite à son échange en Haute Marne du 28.04.

Le 26.04 Un arbitre adulte demande des explications suite au retrait de deux désignations. Cela est dû à une sanction de la Commission de discipline du 25.04.

Le 26.04 Mohamed EL MOUDNI, suite à son audition du 24.04 envoie ce qu'il considère comme un rapport à savoir la fiche éthique. Il lui est rappelé l'existence sur le site du DAF d'un formulaire à remplir.

Le 27.04 Bilal LOUTOULI demande comment sont fait et sous quel délai les défraiements d'arbitrage. Après vérification et réception de son RIB la situation est régularisée.

Le 27.04 à 13h47 Nassim YAKINE s'inquiète de ne pas voir les équipes de son match d'U13 TCAT/ESTAC présentent au lieu prévu pour la rencontre. Après vérification, il s'avère que les clubs se sont organisés pour faire disputer la rencontre en un autre lieu sans en informer le DAF ni la ligue. Thierry, avec le rapport rédigé par notre jeune arbitre, au nom de la CDA saisit les organes compétents pour statuer sur cette situation.

Le 28.04 Messahoud TAKHEBARI signale s'être déplacé pour un match d'U19 et constaté l'absence des deux équipes. Après vérification, il semble que les deux clubs se soient entendus pour un report du match sans respecter les délais règlementaires. La commission compétente est saisie du dossier.

Le 28.04 François SALINGUE, référent arbitre de Vaudes Animation, envoie un CM d'indisponibilité de 21 jours pour Vanessa MARTIN qui est transmis à la Commission de Statut de l'Arbitrage. Francis retire la désignation pour cette jeune arbitre et le tuteur est prévenu.

Le 29.04 Jean Philippe BELTZUNG, arbitre Haut Marnais, fait un retour d'expérience suite à son échange réalisé le 28.04 dans l'Aube.

Le 29.04 Antoine PIERRE, ancien JAD dans l'Aube, demande copie de ses examens médicaux afin de solliciter sa nouvelle licence en Alsace où il est installé. Il relance le 17.05. Le DAF recherche les documents en vain. Il lui est demandé de se rapprocher de son district où les documents ont été envoyés.

Le 29.04 DROUPT ST BASLE signale que son équipe 2 sera absente pour le match du 01.05 l'opposant aux PORT. de NOGENT.

Le 29.04 Francis CUNY demande le retrait d'une désignation en U19 car il a déjà deux désignations en ligue sur le week-end. Thierry fait le nécessaire.

Le 29.04 Jean Michel MAINGAUT et Jean Michel BANRY font un retour à la CDA de l'accompagnement réalisé dans le cadre des échanges.

Le 29.04 laure GUIGNOT demande, via la boite CDFA, à avoir un temps d'échange avec le désignateur jeune. Après avoir obtenu un numéro de téléphone, Thierry se mettra en lien avec cette présidente de club.

Le 01.05 Louis GUYOT, Vaudes Animation, demande pourquoi son arbitre, Vanessa MARTIN, n'est pas désignée. Il lui est conseillé de se rapprocher de son référent arbitre.

Le 01.05 Mohamed MOUGHNI rédige un rapport circonstancié suite à un match de coupe U17. La CDA restera attentive aux suites à donner à ce dossier au regard des incivilités constatées.

Le 02.05 Gregory RAMOND met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 02.05 Laure GUIGNOT manifeste, via la boite mail de la Commission des Compétitions, son mécontentement suite au déroulé d'un match en U17 du 27.04 et le comportement des dirigeants et spectateurs d'un club envers ses jeunes joueurs. Cette situation va être étudiée par les instances du DAF suite aux incivilités dénoncées par le club de l'AJV OURCE.

Le 03.05 ST JULIEN JSFC dépose deux demandes d'arbitres que la CDA essaiera de satisfaire.

Le 03.05 L'UCS ROMILLY PORTUGAIS questionne sur sa situation vis-à-vis du statut de l'arbitrage suite à l'indisponibilité de son arbitre. Le message est transféré à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

Le 05.05 David MATHURIN met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 05.05 Thomas DE FARIA remercie la CDA pour l'échange avec la Marne qu'il a réalisé le 28.04.

Le 05.05 Loïc DUPOUY signale, via la boite du DAF, son absence à désignation pour raison familiale. Il lui est rappelé qu'il faut utiliser la boite CDA pour ce type d'information.

Le 06.05 le FC BARBEREY dépose 2 demandes d'arbitre dont une hors délai. La CDA fera de son mieux pour satisfaire, en fonction de ses moyens, la demande respectant les délais de 21 jours.

Le 06.05 Sacha LAMOUREUX demande la conduite à tenir suite à l'arrêt d'un match. Un rapport circonstancié lui est demandé pour expliquer les motifs et circonstances de cette décision. Une aide à la rédaction lui est proposée.

Le 07.05 Christophe GRANGER indique avoir fait une mauvaise utilisation de son MyFFF. Olivier est sollicité.

Le 07.05 Mathieu THEVENIN demande des informations sur ses défraiements. Jean Pierre LEFEBVRE lui répond.

Le 07.05 Emerique GOMES, dirigeant de Vaudes Animation demande pourquoi certains des matchs de son équipe à venir ne sont pas couverts par un arbitre officiel. Une réponse lui est faite le 08.05.

Le 08.05 Sacha LAMOUREUX envoie le rapport circonstancié sollicité par la Commission des Compétitions.

Le 09.05 Mourad BENABDALLAH communique sa nouvelle adresse mail pour mise à jour de son dossier.

Le 09.05 Samir ARJDAL demande le nombre de match qu'il a arbitré depuis le début de saison. Bernard est chargé de lui répondre.

Le 09.05 Tristan BIROST envoie un rapport transmis aux instances du DAF au regard des incivilités décrites.

Le 09.05 Alexandre VENTURA demande à poser une indisponibilité pour raison professionnelle pour le 12.05.

Le 09.05 l'ÉTOILE DE LUSIGNY signale une erreur de saisie du score du match de son équipe d'U15. Le nécessaire est fait après que l'arbitre de cette rencontre confirme l'erreur.

Le 09.05 Maxime PAULIN, entraîneur des U17 de BAR SUR AUBE FC, donne des explications aux événements survenus durant le match de coupe U17 opposant son club au FCAT. La mère d'un joueur du FC BAR SUR AUBE complète par courrier les propos de l'éducateur de son fils.

Le 09.05 madame BIROST demande à échanger avec le responsable des jeunes arbitres suite au déroulé d'un match arbitré par son fils. Ceci est fait le 10.05.

Le 10.05 Thomas DE FARIA met en copie la CDA de l'envoi de deux rapports disciplinaires.

Le 10.05 Christophe GRANGER se met à la disposition de la CDA suite à l'annulation de son match du 12.05.

Le 10.05 Aurélien CHEDRU demande où il doit envoyer son dossier médical.

Le 10.05 Emre YILDIZ demande des informations sur sa situation après son inscription à une FIA. Il lui est conseillé de se rapprocher du référent arbitre de son club.

Le 10.05 Nicolas SPAY met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport circonstancié suite à l'arrivée tardive d'un AA.

Le 10.05 le FC BAR SUR AUBE annonce le forfait de son équipe B du 12.05 en D2B sans que celui-ci soit validé par la Commission des Compétitions. La CDA ne peut donc en tenir compte.

Le 11.05 Fares MAHREZ rencontre des soucis pour utiliser son MyFFF. Olivier est saisi pour trouver une solution. Il signale le 16.05 être toujours en attente d'une solution.

Le 11.05 Un arbitre met en copie la CDA de l'envoi de son appel suite à une décision de la Commission de Discipline prise à son encontre.

Le 12.05 Cédric CUISINIER sollicite un soutien pour l'utilisation du rapport informatisé suite à une observation. Olivier saisi de la situation demande, via le DAF, une intervention de la ligue.

Le 12.05 Samuel GUINOT, Président du FC VALLANT LES GRES, sollicite la clémence de la Commission de Discipline suite à l'expulsion d'un adversaire qu'il juge injustifiée.

Le 12.05 Antoine VICIANA demande la clémence de la Commission de Discipline suite à son exclusion qui va le priver de la finale de coupe ELITE.

Le 12.05 Erik GUILLET met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 12.05 Bilal LOUTOULI met en copie la CDA de l'envoi de son rapport suite à un souci d'utilisation de la FMI. Il lui est demandé de suivre la procédure.

Le 13.05 Azedine BRAHMI demande le délai usuel pour le règlement des arbitres. Il doit d'abord fournir un RIB pour que sa situation soit mise à jour. Ceci est fait le 15.05 ce qui permet au DAF de régulariser sa situation.

Le 13.05 Auguste AUGIER met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport suite à la non utilisation de la FMI.

Le 13.05 Salim CHAMLAL souhaite connaître les délais de règlement des frais d'arbitrage.

Le 14.05 Thomas DE FARIA signale avoir rencontré des difficultés d'utilisation de la FMI durant un tutorat.

Le 14.05 Karim BOUSEHABA met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 14.05 Erik GUILLET signale avoir eu des échanges avec le référent arbitre d'un club suite à une sanction qu'il a posé sur un match du 11.05.

Le 15.05 Abdoul-Anzize HABIBOU demande le délai nécessaire pour le règlement de ses frais d'arbitre. Le DAF fait le nécessaire pour mettre à jour sa situation dans les meilleurs délais avec l'envoi d'un chèque.

Le 16.05 Alexandre PACHECO PIRES dépose au DAF un justificatif suite à son absence à désignation du 11.05.

Le 17.05 Paul BERTHOLLE demande des informations sur le défraiement en U13.

Le 17.05 Didier CLERVAL, responsable préformation à l'ESTAC, informe que Anass NAMRI ne se rendra pas à sa désignation car retenu en N3. L'observateur désigné est averti de cette absence à désignation.

Le 18.05 Francis CUNY met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 18.05 Patrick MARIVAL signale une indisponibilité pour le 30.05.

Le 18.05 Nassim YAKINE met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport suite à l'absence d'une équipe.

Le 20.05 ROSIERES OM fait part de son mécontentement suite au déroulé d'un match en U13 du 18.05. Ce message ne relevant pas des compétences de la CDA est transmis au DAF pour une éventuelle suite à donner.

Le 20.05 David LOBREAU pose une question relevant des compétences de la Commission du Statut de l'Arbitrage à qui son message est transféré.

Le 20.05 Loïc CATOIR, jeune arbitre stagiaire de Haute Marne, transmet un RIB suite à une désignation sur un match d'U19 interdistrict.

Le 21.05 Thomas COLLAVINI met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 23.05 André CHAPRON, arbitre Marnais venu dans le cadre des échanges, envoie un RIB pour le versement de ses indemnités d'arbitrage. Le DAF informe cet arbitre que son règlement se fera par chèque.

Le 23.05 Aurélien CHEDRU demande si son dossier médical pour le renouvellement de sa licence doit être rempli par un médecin du sport ou un médecin généraliste. Le médecin généraliste est habilité à remplir le formulaire. Toutefois l'IMS ayant une convention avec le DAF, il est préférable d'y mettre en place un suivi.

Le 23.05 l'US VENDEUVRE met en copie la CDA de son appel d'une décision de la Commission de Discipline.

Le 23.05 Melissa VIGNERON demande si sa présence est obligatoire au module 8 de la FIA prévu le 22.06 matin au DAF. François BIDAULT lui répond qu'au regard de sa situation particulière, elle n'est pas tenue d'y assister.

2.2 Informations CDA

Le 26.04 la CDA accède à la demande de l'ÉTOILE de LUSIGNY pour la mise à disposition des arbitres du club pour le tournoi annuel des 9 et 10 juin.

Le 27.04, Thierry RAYBAUDI répond au vice-président de l'ASVPO, Isidore LANCINHA suite à ses courriers des 15.02 et 17.04 relatifs à la situation d'un des arbitres du club qui était convoqué et absent en CDA le 24.04.

Le 27.04, la CDA répond à monsieur LE LAY, société COVED, qu'il ne lui est pas possible d'accéder à sa demande.

Le 29.04 Bernard demande des renseignements sur la situation de Laurent HOHMANN car doit encore être vu pour son classement. Ce dernier dit être indisponible jusqu'au 22.10.2019 sans l'avoir saisi sur son MyFFF.

Le 29.04 Bernard au nom de la CDA contacte les arbitres susceptibles d'arbitrer en finale de la coupe ELITE et de la coupe du CHALLENGE du DISTRICT qui se dérouleront à DIENVILLE le 19.05.19.

Le 02.05 la CDA répond au Pôle Jeune au sujet de la faisabilité de désigner des jeunes arbitres sur la future compétition d'U13 district. La CDA pense pouvoir couvrir une dizaine de matchs sur cette compétition sachant qu'elle doit respecter les priorités ligue et autres compétitions du DAF.

Le 05.05 la CDA informe 5 arbitres de la date retenue pour la dernière séance de rattrapage du test de connaissances du rassemblement d'hiver car leur absence a été excusée. En cas d'absence, il sera fait application du RI de la CDA.

Le 07.05 Alain SARS, DTA, transmet l'invitation du président de la CFA, Eric BORGHINI, faite aux présidents des CDA ou son représentant à un stage à la FFF le 23.06.19. Thierry ira à cette invitation.

Le 13.05 Monsieur DUCLOS, responsable FFSU, répond à la CDA des suites données aux événements du match universitaire du 25.10.2018.

Le 13.05 José PEREIRA sollicite les membres de la CDA afin d'assurer une présence sur les finales adultes du 19.05 à Dienville et du 14.06 à Bar sur Seine.

La CDA définit et transmet à la CRA les dates des prochaines FIA : le 28.09 ; les 05 et 12.10 pour une première session puis les 23 et 30.11 et le 07.12 pour une seconde session si suffisamment de candidats.

La CDA reçoit un courriel le 14.05 du club de l'ASOFA suite au déroulé du match d'U15 du 11.05 opposant ASOFA-MARIGNY / ESGT. La CDA demande à l'arbitre concerné et son tuteur un rapport circonstancié. Le tuteur donne son point de vue le 15.05 et l'arbitre produit un écrit le 16.05.

La CDA procède à la désignation des cinq trios allant officier sur les finales jeunes du 08 juin à Romilly sur Seine. Elle décide également, en accord avec les formateurs jeunes et adultes, de présenter à la candidature ligue : Thomas DE FARIA, Kenny TRANSLER, Raphael DELANDHUY, Tristan BIROST, Clément KRAFT, Nabil IRCHAL et Nassim YAKINE. La CDA les encourage à continuer le travail mis en place et leur souhaite d'ores et déjà le meilleur.

2.3 Informations District

Cédric BOUGE informe avoir sollicité le DAF pour le traitement de la demande de licence de NEOLAS Martin. Celle-ci est validée par Patrick LEIRITZ, Médecin du district de Haute Marne. Ce jeune arbitre est désignable à partir du 04.05.

2.4 La Commission des Compétitions informe :

Le 25.04 que le match d'U15 US DIENVILLOISE / ET. CHAPELAINE du 01.05 est avancé à 13h15 avec l'accord des deux clubs en raison d'un match de coupe séniors.

Le 25.04 que le match d'U15 OURCE-RICEYS / ROSIERES OM du 27.04 est reporté avec l'accord des deux clubs au 08.05. Ceci nécessite une modification de désignation.

Le 26.04 du forfait en U15 1ere D des PORT. ROMILLY pour le match du 27.04 l'opposant à l'ESNA.

Le 26.04 que le match d'U17 du 27.04 FCAT / FC MORGENDOIS se disputera sur le terrain n°1 du complexe de PONT ST MARIE.

Le 29.04 puis le 30.04 avoir réclamé un rapport à Ibrahima TAMBADOU suite à son match de D3A du 28.04.

Le 26.04 que le match de coupe U19 ROSIERES OM / RCSC du 01.05 est décalé à 18h.

Le 29.04 que le match d'U19 JS ST JULIEN / MONTIER-EST AUBOIS du 08.05 est délocalisé au stade de la BURIE.

Le 29.04 que le match de coupe en U15 VAUDOISE-VIREY / FC MORGENDOIS du 08.05 se jouera à ST PARRES LES VAUDES à 13h30 ceci avec l'accord des deux clubs.

Le 30.04 du forfait général de MAIZIERES / CHATRES en D3 suite à quatre forfaits non consécutifs (article 23 des RP LGEF).

Le 30.04 avoir réclamé à Jean Philippe BELTZUNG, arbitre Haut Marnais venu dans le cadre d'un échange, un rapport disciplinaire suite à son match de D1 du 28.04.

Le 30.04 du forfait de ST MESMIN pour le match de coupe de l'Aube l'opposant à ESC MELDA le 01.05.

Le 03.05 que le match en coupe U17 PRINCIPALE ET. CHAPELAINE / FC MORGENDOIS du 08.05 se jouera sur le terrain n°3 du complexe Lucien PINET.

Le 06.05 du forfait de l'équipe de ROSIERES OM pour le match du 08.05 en U15 l'opposant à OURCE-RICEYS.

Le 07.05 avoir réclamé un rapport disciplinaire à : Smail ACHMINE ; Sahli SAHIM ; Sacha LAMOURUEX ; Aurélien DUMAND : Ibrahima TAMBADOU et l'USCN NOGENTAISE suite aux rencontres du weekend du 05 et 06.05.19.

Le 07.05 que le match ASOFA-MARIGNY / ESGT en U15 du 11.05 est décalé à 16h30.

Le 07.05 que le match du 11.05 en U15 opposant FOOT SEINE / ASVPO-AGT est délocalisé à CHATRES.

Le 07.05 la Commission des Compétitions demande à Thierry et Jean Michel TAVERNE la désignation d'un arbitre et d'un délégué pour la ½ finale de coupe U17 opposant l'ET. CHAPELAINE / FC MORGENDOIS.

Le 10.05 que le match d'U15 ETOILE DE LUSIGNY / MUNICIPAUX du 11.05 est reporté avec l'accord des deux clubs au 15.05 à 18h30

Le 10.05 du forfait en U15 de ROSIERES OM pour le match l'opposant au FC MORGENDOIS du 11.05.

Le 10.05 avoir demandé à Halim CHANDOURI un rapport disciplinaire suite à une expulsion et des incidents et violences survenues durant son match en coupe U17. Une relance est faite le 13 puis le 14.05 car le document envoyé est illisible.

Le 13.05 avoir demandé à Bilal LOUTOULI un rapport circonstancié suite à la non utilisation de la FMI. Celui-ci répond le jour même.

Le 14.05 du forfait général des équipes de CRENEY-ASVPO-AGT en U17 et du STADE BRIENNOIS en D3 poule B suite à 4 forfaits non consécutifs (article 23 des RP LDEF).

Le 14.05 avoir demandé à Karim BOUSEHABA les codes permettant de clôturer la FMI de son match.

Le 14.05 que le match d'U17 opposant le FCAT à MARIGNY-ASOFA le 18.05 se disputera sur le terrain n°1 du complexe sportif de Pont St Marie.

Le 14.05 avoir réclamé à Pierre Louis CHAUVEAU un rapport disciplinaire suite à exclusion. Francis ainsi que le tuteur sont sollicités pour aide à la rédaction.

Le 14.05 avoir réclamé à Mohamed LACHAL un rapport disciplinaire suite au déroulé de son match du 12.05. Le rapport est envoyé le 15.05.

Le 14.05 du tirage au sort des ½ finales de la coupe de l'Aube et la coupe Roy ainsi que les ½ finales de la coupe U15 consolante dont les matchs se dérouleront le 30.05.

Le 14.05 puis le 15.05 avoir réclamé à Clément TURPIN un rapport disciplinaire.

Le 15.05 que les matchs du 18.05: d'U19 JS ST JULIEN / VITRY se jouera au stade de la Burie ; celui d'U15 MELDA-S3 ACADEMY / US DIENVILLOISE est délocalisé à Mergéy et le match d'U15 NOGENTAIS FC / ESGT se déroulera sur le stade de l'Agora à Nogent sur Seine.

Le 15.05 avoir réclamé un rapport circonstancié à Azedine BRAHMI suite à son match d'U17 du 11.05.

Le 16.05 du forfait de l'US DIENVILLOISE en U15 pour le match du 18.05 l'opposant au MELDA/S3 ACADEMY.

Le 20.05 que le match de ½ finale de coupe de l'Aube JS VAUDOISE / l'ASVPO se jouera à Fontvannes le 30.05 à 15h.

Le 20.05 que le match d'U17 du 01.06 opposant ET. CHAPELAINE / FCAT se disputera sur le terrain n°1 de LUCIEN PINET à la CHAPELLE St LUC.

Le 21.05 de la liste des arbitres absents à désignations entre le 23.04 et le 20.05.

Le 21.05 que le match de ½ finale de coupe U15 consolante opposant FCAT / FOOT SEINE est avancé au 25.05 à 15h.

Le 22.05 que le match FC MORGENDOIS / ESNA en U15 prévu le 24.05 est décalé au 25.05 à 15h.

2.5 INFORMATIONS LIGUE

Le 17.05 Yannick KOPF, service information de la LGEF, informe d'un possible problème informatique avec la FMI pour le weekend du 18-19.05.

2.5.1 Informations de la CRA

La CRA, après avoir interrogé Julien LANG et en réponse à la question de la CDA, informe que les arbitres ayant suivis la formation Beach Soccer sont pour la saison en cours arbitres ligue Beach Soccer. Ils devront satisfaire, pour le rester, à des tests théoriques et physiques lors du stage pour la saison 2019-2020.

Le 22.05 la CRA OUEST demande aux CDA de communiquer avant le 02.06 les noms des potentiels candidats à la candidature ligue pour la saison prochaine.

Merci à la CRA pour l'envoi du PV n°6 du 04.04.19 ainsi que le PV n°7 du 06.05.19

2.5.2 La Commission des Compétitions de Ligue informe :

Le 10.05 du forfait général du FC BARSEQUANAIS 2 qui évoluait en R3 groupe C.

3 DESIGNATIONS

3.1 Adultes (Bernard PREMOSELLI)

Le 29.04, via le DAF, la CDA reçoit un CM de reprise pour Anthony MICHEL.

Le 29.04 Kenny TRANSLER demande à bénéficier d'un dimanche sans être désigné.

Le 01.05 Un arbitre adulte demande le motif du retrait de deux de ses désignations déjà programmées. La CDA lui répond que ceci fait suite à une décision de la Commission de Discipline du 24.04.

Le 01.05 Nourdine ED DIB envoie un CM pour une indisponibilité de 30 jours qui est transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 03.05 Yann MEMBRADO relève deux désignations sur la même journée. Le nécessaire est fait par Thierry.

Le 05.05 Auguste AUGIER informe que pour des raisons professionnelles, il ne peut aller arbitrer le 08.05.

Le 05.05 Bernard, après deux désistements et une incompatibilité, doit ajuster la liste des arbitres retenus pour les finales.

Le 09.05 Smail ACHMINE explique les raisons de son arrivée tardive à son match du jour en ligue.

Le 09.05 Grégory RAMOND indique une indisponibilité de dernière minute pour raison professionnelle.

Le 12.05 Anouar EL BOUSSAIDI prévient d'une absence à désignation de dernière minute pour raison familiale.

Le 12.05 Laurent HOHMANN signale son absence à désignation car n'est plus en mesure de se déplacer sans l'avoir saisi sur son MyFFF.

Le 14.05 Fares MAHREZ suite à son souci avec son MyFFF indique ses prochaines indisponibilités.

Le 21.05 Abdou SAINDOU se met à la disposition de la CDA pour le 26.05.

3.2 Jeunes (Thierry RAYBAUDI et Francis CUNY)

Le 25.04 Thierry et Francis doivent effectuer des désignations tardives suite au tirage au sort des matchs de coupe jeune et la reprogrammation de certains matchs.

Le 25.04 Thierry répond en urgence à la sollicitation de Gatien PIERROT pour une désignation d'un AA2 en CN U17.

Le 25.04 David AVETISSIAN informe d'une indisponibilité pour le 27.04 suite à une désignation tardive.

Le 26.04 Martin NEOLAS signale une indisponibilité pour le 08.05.

Le 27.04 Rachid AIT AMEUR signale qu'en raison de la suppression des trains SNCF, il ne peut aller à son match.

Le 27.04 Francis informe Melissa VIGNERON de ses premières désignations et lui donne les consignes de fonctionnement des échanges avec la CDA. Melissa informe le 27.04 que son état de santé ne lui permet pas d'arbitrer son match du jour. Elle se déplace tout de même à son match et fait constater par le tuteur de son

état. Cette jeune arbitre ne sait pas si elle pourra se rendre à sa désignation du 04.05. Elle envoie le 03.05 un CM d'indisponibilité allant jusqu'à la fin juin 2019. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement et lui retire ses désignations.

Le 28.04 David AVETISSIAN signale une indisponibilité pour le 11.05.

Le 29.04 Amin BOULOUBAN confirme son absence à désignation du 04.05 pour raison médicale.

Le 29.04 Néolas MARTIN indique ne pouvoir honorer une désignation pour le 19.05 car possède une licence de dirigeant au sein d'un des deux clubs.

Le 29.04 Francis CUNY en raison de plusieurs désignations sur un même weekend, demande le retrait d'une désignation en U19. Thierry fait le nécessaire.

Le 01.05 Rachid AIT AMEUR informe que son état de santé ne lui permet pas d'aller à son match du jour.

Le 01.05 Pierre Louis CHAUVEAU indique ne pas pouvoir honorer une désignation tardive.

Le 01.05 Francis informe individuellement certains jeunes arbitres d'une désignation tardive.

Le 02.05 Clément KRAFT dépose un CM d'indisponibilité de 3 semaines qui est transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 03.05 Mohamed MOUGHNI signale avoir deux désignations ligue le même jour. Il semble que cela relève d'un souci organisationnel.

Le 06.05 Néolas MARTIN envoie un CM d'indisponibilité pour un mois qui est transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage. L'observateur prévu pour le 11.05 est retiré. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 08.05 à 13h36 Mohamed MOUGHNI informe d'un souci de transport pour son match du jour.

Le 09.05 Bilal LOUTOULI relève un souci sur une de ses désignations que Francis corrige.

Le 11.05 Alexandre PACHECO PIRES signale son absence à désignation et fournit un CM le 13.05 qui est transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

Le 14.05 Théo OSSENT indique une indisponibilité pour son match à venir qu'il annule le même jour.

Le 14.05 José questionne Francis sur un match d'U15 en semaine non couvert. Francis signale ne pas avoir d'arbitre disponible pour officier en semaine.

Le 21.05 Clément KRAFT envoie un CM de reprise.

Entre le 20.04 et le 18.05 Thierry et Francis constatent 8 défections d'arbitres dont seulement 3 excusées.

3.3 Observations - Tutorats

Le 25.04 Nicolas suggère de venir à la prochaine CDA avec une proposition d'affectations pour la saison 2019-2020 en prenant en compte les classements de cette saison si ceux-ci sont terminés.

Le 25.04 Julien OLIVEIRA signale qu'il ne peut aller observer le 04.05 car désigné en U17 Nationaux.

Le 26.04 Samir ARJDAL prévient d'une indisponibilité pour un tutorat le 11.05. François fait le nécessaire.

Le 26.04 Cédric CUISINIER demande des renseignements sur le rapport à remplir dans le cadre d'un tutorat.

Le 27.04 José PEREIRA interroge Francis sur la situation du jeune qu'il doit tutorer.

Le 29.04 Abdou SAINDOU rencontre des difficultés pour remplir son rapport d'observation. Olivier est sollicité.

Le 02.05 Yohann GOMAS signale une indisponibilité pour aller observer le 04.05 car désigné en N3.

Le 04.05 Yohann GOMAS demande confirmation de l'envoi d'un CM pour un JAD qu'il devait observer.

Le 04.05 José PEREIRA demande s'il doit se déplacer pour une observation alors que l'arbitre concerné a envoyé un CM d'indisponible pour 3 semaines. François corrige la désignation.

Le 04.05 Jean Michel MAINGAUT signale que le jeune arbitre qu'il devait observer ne s'est pas déplacé.

Le 11.05 François BIDAULT informe ne pas avoir pu réaliser son observation suite à l'absence d'une équipe.

Le 12.05 Jean Michel BANRY indique ne pas avoir pu réaliser son observation suite à l'absence d'une équipe.

Le 13.05 Nicolas échange avec Cédric CUISINIER, qui réalise son premier tutorat, des attendus en la matière.

Le 13.05 Thomas DE FARIA échange avec Nicolas pour la conduite à tenir dans le cadre de son tutorat.

Le 14.05 Yohann GOMAS signale une indisponibilité pour aller observer le 18.05 car désigné en N3.

Le 19.05 Pascal DALLA POZZA informe de l'absence à désignation du jeune arbitre qu'il devait observer le 18.05.

Le 20.05 Nicolas relaye le retour d'un observateur ayant observé un jeune arbitre avec un gros potentiel que François BIDAULT ira voir au plus vite.

François remercie les D1 qui se sont rendus disponibles pour aller en tutorat ou en observation auprès de nos jeunes arbitres car sans eux les 75 désignations n'auraient pas pu être réalisées. A ce jour, seul un JAD n'a pas été vu cette saison. François constate et regrette que quelques candidats reçus aux dernières FIA ne soient pas licenciés.

Jean Michel indique que pour les arbitres adultes il reste à voir un D1 et 2 D2.

Nicolas fait un premier bilan des observations réalisées cette saison et propose des axes de travail pour la prochaine saison. Il présentera à la prochaine CDA les classements et les affectations mais aussi une proposition de répartition des observateurs.

4 ETDA

4.1 Formations Ligue Adultes (Sébastien BOURDIER)

Nos candidats ont eu un test en configuration ligue. Les résultats sont moyens. Sébastien aura vu les 3 candidats en situation terrain afin d'évaluer les compétences acquises et proposer des axes d'amélioration.

4.2 Formation Ligue Jeunes (Yohann GOMAS)

Yohann n'a pas donné de travail à nos jeunes arbitres en cette période de fin d'année scolaire avec de possibles examens. Il va définir les prochaines séances de travail en fonction de la date retenue pour l'examen ligue.

4.3 Pôle physique

François remercie Nicolas et Francis pour l'aide apportée pour la gestion du groupe pendant ses absences. Le groupe bien que restreint est assidu et travaille dans un bon état d'esprit.

4.4 Potentiels talents

François BIDAULT va essayer de voir Bilal LOUTOULI, repéré comme ayant un réel potentiel.

4.5 CDPA

Le 16.05 CONFLANS FC confirme la présence d'un de ses arbitres auxiliaires à la formation organisée par la CDPA du 18.05 et communique le courriel d'un autres.

La formation proposée à l'ensemble des auxiliaires est finalement annulée par manque de participants mais aussi en raison du forfait d'une des deux équipes.

La CDPA a lancé 34 invitations aux derniers arbitres reçus aux FIA de septembre et décembre pour assister au module 8 de la FIA qui aura lieu le 22.06 de 8h30 à 12h au DAF. A ce jour seulement 11 réponses sont arrivées. François va demander une relance. Il gèrera ce module avec le soutien de José.

5 TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Jean Michel informe que la Commission de Discipline a sanctionné de deux matchs un arbitre et suspendu un autre jusqu'au 15.10.19. Il indique encore qu'un arbitre était convoqué ce jour en CD mais ne s'est pas déplacé. Jean Michel demande à Thierry si les projets de la future CDA sont connus. Pour le moment, le CD est encore en phase de recherche de solutions. Jean Michel bien que quittant ses fonctions au sein de la CDA se rend disponible pour poursuivre les observations et tutorats si la future CDA a besoin de ses services.

Sébastien demande si la CDA a une invitation de la part de l'UNAF qui fête ses 70 ans. A ce jour, la CDA n'a pas d'informations relatives à l'organisation des festivités de l'UNAF.

François exprime toute sa déception et sa colère de voir comment l'équipe que représentait la CDA en place et qu'il estime compétente se décompose. Il dit encore quitter toutes ses fonctions pour ne pas revivre des choses déjà vécues au niveau de la ligue par le passé.

Yohann indique prendre plaisir à aider les jeunes et avoir décidé de continuer à s'occuper de la formation jeune ligue et peut être s'investir davantage sur la FIA.

Olivier fait le point des situations d'arbitres ayant eu un problème d'utilisation de MyFFF. Il revient sur les soucis récurrent de saisine et utilisation de ce logiciel par les nouveaux observateurs ou tuteurs. Il semble que l'application MYFFF ne soit pas optimale dans ses fonctionnalités. Toutefois, sachant que seule la ligue dispose des droits pour corriger les dysfonctionnements systématiques constatés, Olivier se demande s'il est envisageable que la ligue délègue ses droits aux districts afin de permettre aux observateurs de renseigner leur rapport ? La CDA va faire remonter ce questionnement à la ligue.

Olivier s'étonne de ne pas voir sur le site du DAF une date limite pour le dépôt du dossier arbitre. Il donne, par ailleurs, des nouvelles de Sami BOUAJAJ qui continu sa rééducation. La CDA lui souhaite bon courage et espère le voir prochainement sur un terrain.

Nicolas pense que le contenu des pv de la CDA devraient être revus afin d'y donner plus de place au point de vue exprimé par ces membres. Par ailleurs, il alerte ceux qui poursuivront l'aventure avec la prochaine CDA de certains dysfonctionnements existant, selon lui, au sein du DAF.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, Thierry RAYBAUDI, lève la séance à 00h30.

La prochaine réunion n°10 de la C.D.A. est prévue le 20.06.2019 à 18h45.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Thierry RAYBAUDI

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA